



NON AU REMPLACEMENT DES ENSEIGNANT·ES GRÉVISTES !

1er octobre : jour de grève.

Dans certains lycées, les collègues enseignant-es grévistes sont remplacé-es sur des briques de remplacement. **Cette situation n'a surtout pas lieu d'être.** Lors des groupes de travail concernant le projet de Note de service sur la mise en œuvre du Pacte enseignant, la CGT-EP agricole avait anticipé sur l'éventualité que les briques de remplacement puissent servir à briser facilement les grèves.

Nous avons demandé un positionnement clair du Ministère sur cette question.

Ce fut chose faite. « En application du droit, il n'est pas autorisé de mobiliser un dispositif de remplacement pour assurer le service d'un agent non assuré parce que l'agent concerné est en grève. »

**Note de service DGER/SDEDC/2023-543 publiée le 24-08-2023
page 8**

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-543>

**RESTONS VIGILANT·ES.
INFORMONS NOS COLLÈGUES,
NOS CSE, NOS DIRECTIONS.**

**SI VOUS CONSTATEZ CE TYPE DE DÉRIVE,
CONTACTEZ-NOUS.**

agricole@cgt-ep.org 06 19 62 67 57

